



10^{ème} Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

New York, le 4 août 2022

Désarmement nucléaire Nuclear Disarmament

Déclaration prononcée par

H.E. M. Félix Baumann
Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

A l'entame des travaux de cette Grande commission, la Suisse tient à faire part de sa vive préoccupation concernant certains développements en lien avec l'arme nucléaire.

Cette préoccupation concerne en tout premier lieu les menaces d'un possible recours à l'arme nucléaire proférées cette année dans le cadre de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Nous condamnons tout type de menaces nucléaires, car elles vont à l'encontre de normes fondamentales, notamment des principes et des règles du droit international, y compris la Charte des Nations Unies.

Par ailleurs, la Suisse est soucieuse du manque de progrès dans le désarmement nucléaire, voire de développements allant dans une direction inverse, observés au cours des dernières années.

Plutôt que de saluer des avancées dans la réalisation du Plan d'Action 2010, telles que la réduction des arsenaux mondiaux, notre Commission doit prendre acte d'augmentations quantitatives de l'arsenal nucléaire de certains Etats dotés. Elle est également confrontée à d'importants efforts de modernisation des arsenaux nucléaires, y compris le développement de vecteurs moins prévisibles et plus difficilement détectables soulevant des questions en matière de stabilité stratégique.

Le manque de progrès accomplis dans la réduction du rôle des armes nucléaires dans les stratégies et les doctrines de sécurité est tout aussi préoccupant, notamment à la lumière des développements regrettables de cette année. Aucun progrès notable n'est à relever quant à une généralisation de doctrines de « non-recours en premier à l'arme nucléaire » ou de « sole purpose », ni même concernant l'adoption de garanties de sécurité négatives robustes.

Et il est également regrettable que 25 ans après sa négociation, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ne soit toujours pas entré en vigueur et que nous

n'avancions pas dans l'interdiction de la production de matières fissiles servant à la fabrication d'armes nucléaires.

Au regard de cette situation difficile, il sera essentiel que les pourparlers sur la stabilité stratégique parmi les Etats dotés reprennent dès que possible. Ceux-ci seront essentiels à l'élaboration de nouveaux instruments de maîtrise des armements et au regard du fait que New START viendra à échéance en 2026.

Les pourparlers sur la stabilité stratégique pourraient conduire à l'entame de négociations. Ces efforts devraient être graduellement élargis en terme de leurs participants et de leur portée pour traiter notamment du cyberspace, de l'espace extra-atmosphérique ou des armes hypersoniques. Dans ce contexte, nous espérons que la Chine jouera un rôle plus important dans la limitation des armements stratégique et nous l'encourageons à prendre pleinement sa place dans les processus y relatifs.

Monsieur le Président,

Il sera important et nécessaire que notre Commission prenne acte des différents éléments auxquels j'ai fait allusion, mais surtout qu'elle définisse la marche à suivre afin de reprendre la voie du désarmement nucléaire. A ce sujet, je souhaite formuler les considérations suivantes.

Les engagements existants au titre du TNP – dans les trois piliers – demeurent valables même dans des conditions internationales altérées. En matière de désarmement nucléaire, les derniers engagements remontent à la Conférence d'examen de 2010 et à son Plan d'Action. La validité continue des engagements existants doit être le point de départ commun de notre Commission.

Des mesures claires et concrètes permettant d'avancer dans la réalisation du Plan d'action de 2010 et, par extension, la mise en œuvre de l'article VI doivent constituer une priorité. L'Initiative de Stockholm a souligné dans le cadre des *Stepping Stones* la forme que ces mesures devraient prendre. J'y reviendrai plus en détail dans le cadre des travaux de l'Organe subsidiaire I.

La détérioration de l'environnement stratégique et certaines évolutions technologiques ont fait de la réduction des risques nucléaires une priorité, alors que cette question n'a pas fait l'objet de l'attention nécessaire au cours des cycles écoulés du TNP. Les risques posés par l'arme nucléaire perdureront jusqu'à ce que l'ensemble des arsenaux soient démantelés. Il sera nécessaire d'intégrer cet aspect dans le cadre des efforts de désarmement nucléaire tant dans cette Commission que dans l'Organe subsidiaire I. Afin d'arriver à un résultat concret, notre Conférence peut s'appuyer sur les propositions formulées par l'Initiative de Stockholm. Celles-ci souligne que notre Conférence d'examen devrait à la fois envoyer un message clair concernant la réduction des risques, adopter des mesures pratiques en la matière ainsi qu'établir un processus de suivi.

D'autres éléments devront également venir éclairer et alimenter nos travaux.

Avancer sur la voie du désarmement nucléaire est une nécessité au vu des conséquences humanitaires catastrophiques de tout recours aux armes nucléaires. Dans ce contexte, nous jugeons essentiel que cette Conférence réitère ses préoccupations quant aux conséquences humanitaires catastrophiques de tout recours aux armes nucléaires, comme l'a fait celle de 2010. Elle devrait faire sienne la déclaration formulée par les Etats dotés le 3 janvier dernier *qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée*, déclaration que nous saluons. En complément de cette affirmation, elle devrait de plus souligner qu'il est dans l'intérêt de l'humanité et de la sécurité de tous les peuples que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées. Une telle disposition serait appropriée si l'on considère que l'emploi d'armes nucléaires n'est guère envisageable conformément aux principes et aux règles du droit international humanitaire. Sur le plan des principes, nous espérons également que la Conférence condamnera toute menace de l'utilisation de l'arme nucléaire.

Par ailleurs, il sera opportun que notre Conférence prenne acte de manière positive qu'une coopération renforcée a été possible concernant certains aspects du désarmement nucléaire au cours du présent cycle d'examen. Cet état de fait concerne notamment le travail coopératif sur la vérification du désarmement nucléaire (NDV, GGE, IPNDV) ainsi que r les discussions dans le cadre de l'initiative « créer une situation propice au désarmement nucléaire » (CEND). Ces deux pistes de travail se sont avérées être des forums constructifs pour la coopération entre les Etats dotés et les Etats non dotés et devraient être validés par cette Conférence d'examen. De nouvelles perspectives, notamment en matière de genre et de jeunesse, ont également donné un nouvel élan.

Enfin, nous estimons que notre Commission devra également prendre acte de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Nous espérons que la Conférence d'examen pourra préciser la nature de la relation entre cet instrument et le TNP, et faire en sorte qu'elle soit constructive. La Suisse a participé en tant qu'observatrice à la première Réunion des Etats parties au TIAN. Elle évaluera à nouveau sa position à l'endroit de ce traité dans les mois à venir, en tenant compte à la fois du déroulement et des résultats de notre Conférence et ceux de la Réunion des Etats parties au TIAN.

Monsieur le Président,

Pour conclure : pour renforcer le rôle du TNP en tant que pierre angulaire de l'architecture nucléaire, un résultat positif au cours de cette Conférence en matière de désarmement est primordial. Nous devons réaffirmer la validité continue des documents finaux et des engagements antérieurs et nous devons convenir de mesures permettant d'avancer dans la mise en œuvre des obligations découlant du Traité, y compris le désarmement au titre de l'Article VI, et réduire les risques nucléaires ce faisant.

Unofficial translation

Mr. Chair,

At the outset of the work of this Main Committee, Switzerland wishes to express its deep concern concerning certain developments related to nuclear weapons.

This concern relates first and foremost to the threats of the possible use of nuclear weapons made this year in the context of Russia's military aggression against Ukraine. We condemn all types of nuclear threats, as they run counter to fundamental norms, including the principles and rules of international law, including the UN Charter.

Furthermore, Switzerland is concerned about the lack of progress in nuclear disarmament, and even developments in the opposite direction in recent years.

Rather than welcoming progress in the implementation of the 2010 Action Plan, such as the reduction of global arsenals, our Committee has to take note of quantitative increases in the nuclear arsenals of some nuclear weapon states. The Committee is also confronted with significant efforts to modernise nuclear arsenals, including the development of less predictable and systems that are more difficult to detect, raising questions with regard to strategic stability.

The lack of progress in reducing the role of nuclear weapons in security strategies and doctrines is equally worrying, especially in light of this year's regrettable developments. There has been no significant progress towards the widespread adoption of "no-first-use" or "sole purpose" doctrines, or even towards the adoption of robust negative security assurances.

And it is also regrettable that 25 years after its negotiation, the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) has still not entered into force and that we are not making progress on banning the production of fissile material for nuclear weapons.

In light of this difficult situation, it will be essential that the Strategic Stability Talks among the nuclear-weapon states resume as soon as possible. These will be essential for the development of new arms control instruments and in view of the fact that New START will come to term in 2026.

The Strategic Stability Talks could lead to the beginning of negotiations. These efforts should be gradually expanded in terms of participants and scope to address issues such as cyberspace, outer space or hypersonic weapons. In this context, we hope that China will play a more prominent role in strategic arms control and encourage it to fully take its place in the relevant processes.

Mr. Chair,

It will be important and necessary for our Committee to take note of the various elements to which I have alluded, but above all to define the course of action to be followed in order to resume the path of nuclear disarmament. In this regard, I wish to make the following points.

The existing commitments under the NPT - in all three pillars - remain valid even in changed international conditions. In the area of nuclear disarmament, the latest commitments date back to the 2010 Review Conference and its Action Plan. The continued validity of existing commitments must be the common point of departure for our Committee.

Clear and concrete steps to advance the 2010 Action Plan and, by extension, the implementation of Article VI must be a priority. The Stockholm Initiative has outlined in the Stepping Stones the form that these measures should take. I will return to this in more detail in the context of the work of Subsidiary Body I.

The deterioration of the strategic environment and certain technological developments have made nuclear risk reduction a priority, while this issue has not received the necessary attention in past NPT cycles. The risks posed by nuclear weapons will continue until all arsenals are dismantled. It will be necessary to integrate this aspect into the nuclear disarmament efforts both in this Committee and in Subsidiary Body I. In order to achieve a concrete result, our Conference can build on the proposals made by the Stockholm Initiative. These emphasize that our Review Conference should both send a clear message about risk reduction and adopt practical measures to achieve it, as well as establish a follow-up process.

Other elements will also need to inform and feed into our work.

Progress towards nuclear disarmament is necessary in view of the catastrophic humanitarian consequences of any use of nuclear weapons. In this context, we consider it essential that this Conference reiterates its concern about the catastrophic humanitarian consequences of any use of nuclear weapons, as did the 2010 Conference. It should endorse the statement made by the nuclear-weapon States on 3 January that a nuclear war cannot be won and must never be fought, which we have welcomed. In addition to this statement, the Conference should further emphasize that it is in the interests of humanity and the security of all people that nuclear weapons are never used again. Such a provision would be appropriate considering that it is hardly conceivable that nuclear weapons could be used in accordance with the principles and rules of international humanitarian law. In terms of principles, we also hope that the Conference will condemn any threat to use nuclear weapons.

Furthermore, it will be appropriate for our Conference to take positive note of the fact that enhanced cooperation on certain aspects of nuclear disarmament has been possible during the current review cycle. This includes cooperative work on nuclear disarmament verification (NDV, GGE, IPNDV) as well as discussions in the context of the "Creating an environment conducive to nuclear disarmament" (CEND) initiative. Both tracks have proven to be constructive forums for cooperation between the nuclear-weapon States and the non-nuclear-weapon States and should be validated by this Review Conference. New perspectives, notably on gender and youth, have also given new impetus.

Finally, we believe that our Committee will also have to take note of the entry into force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons (TPNW). We hope that the Review Conference will be able to clarify the nature of the relationship between this instrument and the NPT and ensure that it is constructive. Switzerland participated as an observer in the first Meeting of States Parties to the TPNW and will again assess its position on this treaty in the coming months, taking into account both the course and outcome of our Conference and the Meeting of States Parties to the TPNW.

Mr. Chair,

In conclusion: in order to strengthen the role of the NPT as the cornerstone of the nuclear architecture, a positive outcome of this Conference on disarmament is essential. We need to reaffirm the continued validity of the final documents and previous commitments, and we need to agree on measures to advance the implementation of the Treaty's obligations, including Article VI disarmament, and reduce nuclear risks in the process.